

MARCHES

Trois bonnes raisons d'être investis en actions...

En ce début d'année, nous souhaitons vous livrer un discours raisonnablement optimiste. Il nous paraît opportun de rester investi sur les marchés financiers, surtout après une année boursière très difficile. Nos clients et notre profession n'ont jamais connu une période boursière aussi négative. La crise nous laisse sans repères et sa durée accroît le climat d'incertitude.

Néanmoins, trois raisons justifient notre optimisme :

- 1/ Parmi les titres qui constituent nos portefeuilles, de nombreuses sociétés sont valorisées à un niveau bien inférieur à leur actif net,
- 2/ La forte baisse des taux d'intérêt observée ces derniers mois sur le court et le long terme réduit d'autant les avantages des placements sans risque,
- 3/ De nombreuses sociétés cotées privilégient une politique de distribution qui procure des rendements élevés (supérieurs à 5% pour un certain nombre de titres sur lesquels nous sommes investis).

Conserver ses actions ou investir selon les critères exposés devrait être payant sur longue période.

PATRIMOINE et FISCALITE

Actualité fiscale 2008 - 2009

Un grand nombre de mesures fiscales ont vu le jour. Tout au long de l'année, nous nous efforcerons de vous éclairer sur ces nouvelles dispositions impactant la fiscalité de votre patrimoine et de votre épargne. Une des évolutions les plus importantes concerne le plafonnement global des niches fiscales à 25 000€ plus 10% du revenu imposable.

Il convient de noter notamment la revalorisation de certains seuils de 2,9% : le seuil d'imposition de la 1ère tranche de l'ISF est porté à 790 000€. Concernant l'imposition des plus-values de cessions de valeurs mobilières réalisées en 2009, le seuil d'imposition est fixé à 25 730€ contre 25 000€ en 2008. Pour les investissements immobiliers, le statut du Loueur Meublé Professionnel est plus difficile à obtenir. Par ailleurs, un nouveau dispositif, dit Scellier, doit relancer l'investissement dans le neuf : il se démarque des régimes incitatifs précédents en prenant la forme d'une réduction d'impôt et non plus d'une déduction d'impôt au titre des amortissements. Enfin, le taux global des prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine et les plus-values de valeurs mobilières augmente de 1,1 point à 12,1%.

lettre rédigée le 22 janvier 2009

EVOLUTION DE NOS FONDS ET DES PRINCIPAUX INDICES

31/12/2008	<u>VL</u>	<u>sur 1 mois</u>	<u>depuis le 31-12-07</u>	<u>sur 1 an</u>	<u>sur 5 ans</u>	<u>date de création</u>
ACTIONS LOISIRS ET SPORTS	103,33	-2,89%	-48,01%	-48,01%	-29,25%	15/12/2000
EUROPE PROVENCE	125,93	-1,59%	-35,63%	-35,63%	4,69%	25/04/2003
VALEURS FEMININES	102,93	-0,15%	-45,28%	-45,28%		14/10/2005
CPG MULTIGESTION	53,68	-2,81%	-43,94%	-43,94%		30/03/2007
CAC 40	3217,97	-1,37%	-42,81%	-42,81%	-9,55%	
EURO STOXX 50	2451,48	0,87%	-44,28%	-44,28%	-11,20%	
S P 500	903,25	0,78%	-38,91%	-38,91%	-18,77%	
€/ \$	1,40	10,22%	-4,96%	-4,96%	11,12%	
LINGOT D'OR en €	19610,00	-1,95%	7,57%	7,57%	86,76%	
PETROLE BRENT en \$	45,59	-14,13%	-51,97%	-51,97%	53,09%	
EURIBOR 3 MOIS	2,89	-24,94%	-38,34%	-38,34%	36,16%	
OAT 10 ANS	3,33	-7,47%	-24,44%	-24,44%	-22,39%	

Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.